

## DIPLÔME INTER ÉTABLISSEMENTS e-CERISE

# GOUVERNANCE SANITAIRE ET QUALITÉ DES SERVICES VÉTÉRINAIRES



## PUBLIC CONCERNÉ

Les vétérinaires officiels :

- des pays qui se sont engagés dans le processus PVS de l'OMSA
- qui souhaitent acquérir des compétences supplémentaires et progresser dans leurs fonctions et responsabilités.

Un minimum de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle est requis.

## OBJECTIFS DE FORMATION

A l'issu de cette formation, les participants :

- auront acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour participer activement à la conception, à la mise en œuvre, à l'évaluation et à la coordination des politiques de santé publique vétérinaire.
- sauront mettre en œuvre les recommandations de l'OMSA dans leur pays d'origine.

Le contenu du cours sera adapté, au cas par cas, à la situation locale du pays d'origine de chaque participant et à la stratégie conçue pour ce pays à la suite des rapports d'analyse des écarts PVS de l'OMSA (Evaluation des performances des Services vétérinaires).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Plateforme d'apprentissage en ligne (power points commentés, interviews, vidéos, webinaires...)

Projet personnel dont le thème est défini par le participant et son administration en début de formation : celui-ci sera discuté lors de la session en présentiel et suivi par un tuteur

## CONDITIONS DE CERTIFICATION

Validation des modules de la formation

Validation du projet personnel au travers d'un rapport écrit et d'une restitution

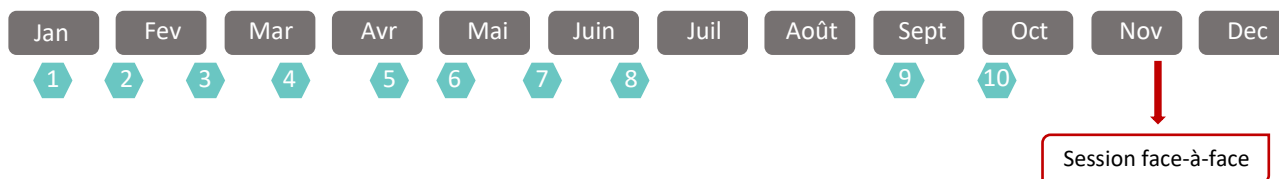
## RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Ce Diplôme est sous la responsabilité scientifique et pédagogique d'un Conseil d'Orientation et de Formation regroupant des enseignants des quatre Ecoles Nationales Vétérinaires françaises, de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaire de Dakar (EISMV) et du Centre National de Veille Zoonitaire de Tunis (CNVZ).

Il implique également des experts du processus PVS de l'OMSA.



## PROGRAMME

**Module 1 : 16/01 au 27/01 2023**

Présentation de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale – (2h)

**Module 2 : 30/01 au 17/02 2023**

Qualité des Services vétérinaires – (18h)

**Module 3 : 20/02 au 10/03 2023**

Surveillance épidémiologique – (18h)

**Module 4 : 13/03 au 31/03 2023**

Prévention, contrôle et éradication des maladies – (18h)

**Module 5 : 10/04 au 28/04 2023**

Analyse de risque – (18h)

**Module 6 : 01/05 au 19/05 2023**

Gestion des urgences sanitaires – (18h)

**Module 7 : 22/05 au 09/06 2023**

Produits vétérinaires et résistance antimicrobienne – (18h)

**Module 8 : 12/06 au 30/06 2023**

Bien-être animal – (18h)

**Module 9 : 04/09 au 22/09 2023**

Aquaculture : Production et analyse de risque pour les installations aquatiques – (18h)

**Module 10 : 25/09 au 13/10 2023**

Normes sanitaires pour le commerce international – (18h)

**Session en présentiel à l'ENSV-FVI : 20/11 au 24/11 2023**

Discussion, échanges, validation des projets personnels – (4j)



## DURÉE

3 jours non-consécutifs par mois pendant 10 mois.

Projet personnel nécessitant une dizaine de jours de mobilisation (charge de travail de 230-250 heures sur l'année).



## LIEU

Cours en distanciel + Session en présentiel en novembre à l'ENSV-FVI, VETAGROSUP, MARCY L'ÉTOILE (LYON, France)



## TARIF

8000 € (incluant la session en face à face)

Des bourses sont disponibles, veuillez nous contacter si vous souhaitez en faire la demande.



## INSCRIPTIONS

Un formulaire d'inscription est disponible sur le site web de l'ENSV-FVI : <https://ensv-fvi.fr/actions-internationales/e-cerise/>Contacts organisation générale : Vincent BRIOUDES, ENSV-FVI [vincent.brioudes@vetagro-sup.fr](mailto:vincent.brioudes@vetagro-sup.fr)Mariam GODDE, ENSV-FVI [mariam.godde@vetagro-sup.fr](mailto:mariam.godde@vetagro-sup.fr)